

**Séance du 3 juillet 2023**

Le Trois Juillet Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 27 juin 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

**Étaient Présents :**

ASTILLÉ	DEROUET Loïc, titulaire
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	SORIEUX Vanessa, titulaire
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jacky, titulaire
CONGRIER	TISON Hervé, titulaire
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, MANCEAU Laurence, titulaires
COURBEVEILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	DESHOMMES Catherine, titulaire
DENAZÉ	/
FONTAINE COUVERTE	/
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	/
LA ROUaudiÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	DERVAL Séverine, titulaire
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	CHANCEREL Philippe, titulaire
MÉE	/
MÉRAL	CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires
SENONNES	BARBÉ Béatrice, titulaire
SIMPLÉ	/
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaire
ST ERBLON	/
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

**Étaient excusés :** LÉPICIER René-Marc (CONGRIER), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), CHADELAUD Gaétan (La Roë), PELLUAU Philippe (Renazé),

**Étaient absents :** DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), HAMARD Benoît (Craon), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), GOHIER Odile (Denazé), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), JUGÉ Joseph (La Selle-Craonnaise), BAHIER Alain (Mée), CLAVREUL Yannick (Simplé), GAUCHER Olivier (St Erblon)

**Membres titulaires ayant donné pouvoir :**

Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON

Maurice RADÉ a donné pouvoir Laurence MANCEAU

**Secrétaire de Séance :** Élu M. Loïc PÈNE, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**OBJET 2023-07/105 : RESSOURCES HUMAINES**

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE CRAON  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

*Séance du : 3 juillet 2023*

**OBJET 2023-07/105 : RESSOURCES HUMAINES**

**TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS – ACTUALISATION AU 4 JUILLET 2023 – [Annexe](#)**

Monsieur **GUINEHEUX Dominique**, Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire, des politiques Contractuelles et de l'Administration Générale, rapporte au conseil communautaire que le tableau des emplois est présenté chaque trimestre, pour actualisation suite aux décisions.

Pour ce trimestre, les modifications apportées concernent :

- La réorganisation du secrétariat générale (ETP équivalents)
- La création du poste de chargé-e de communication (+1 ETP)
- La création d'un poste d'agent en charge de la gestion des bacs (+0.5 ETP)
- L'augmentation du temps de travail du poste d'agent de maintenance au service bâtiments (+0.5 ETP)
- La création d'un poste d'automaticien au sein du pôle Eau et assainissement (+1 ETP)
- La création d'un poste d'agent d'exploitation assainissement (+1 ETP)
- L'augmentation du temps de travail du poste de caissière et entretien des locaux au sein de l'Odyssée (+0.1 ETP)
- La création d'un poste de caissière et entretien des locaux au sein de l'Odyssée (+0.7 ETP)
- La réorganisation des postes de l'EEA (+1.09 ETP) :
  - o Afin d'ajuster les contrats de travail des agents contractuels au plus près des inscriptions ouvertes chaque année sur le mois de septembre
  - o En cohérence avec le budget alloué à l'EEA

Il convient d'actualiser le tableau des emplois en conséquence.

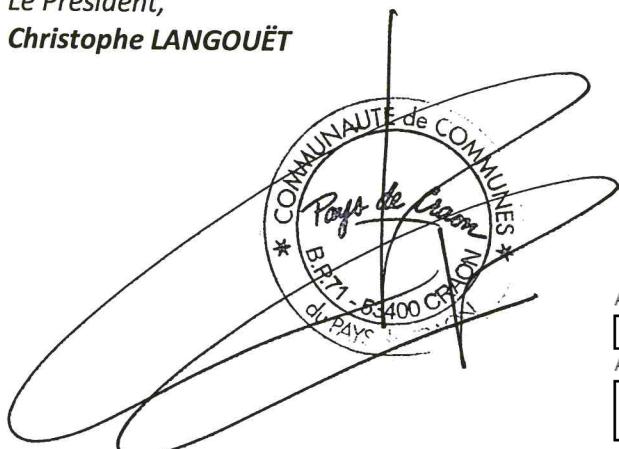
*Considérant l'avis favorable du comité social territorial du 27 juin 2023.*

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :  
À l'unanimité (47 votants),

⇒ ARRETE le tableau des emplois permanents au 4 juillet 2023 tel que présenté en [Annexe](#).

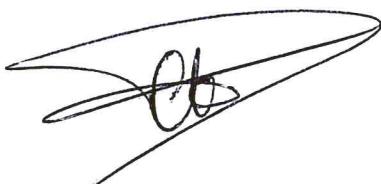
*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Craon, le 11 juillet 2023*

*Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Christophe LANGOUËT*



COMMUNAUTE de COMMUNES  
Pays de Craon  
B.P.71 - 53400 CRAON

*Le secrétaire de séance,  
Loïc PÈNE*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20230703-DELIB202307105-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2023

Affichage : 11/07/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

